

Contraception, IST et méthodes d'urgence.

La connaissance des mécanismes de la reproduction a permis, depuis les années 1950, le développement de la contraception, des connaissances sur les IST (infections sexuellement transmissibles) et des méthodes d'urgences.

La pilule arrivant des USA (1955) n'est autorisée qu'en 1967 en France alors que le préservatif et les spermicides étaient utilisés au temps des pharaons !!!

Questions :

1. A partir des documents, compléter le tableau illustrant quelques moyens de contraception.
2. Quel moyen de contraception te paraît le plus adapté ? Justifie.
3. Quel est le seul moyen de contraception permettant de protéger des IST (infections sexuellement transmissibles) ?
4. Quels sont les moyens d'éviter une grossesse si une contraception a échoué ou si un rapport sexuel a eu lieu sans moyen de contraception ? Indiquer à quels moments ils peuvent être utilisés.

Document 1 :

Les méthodes contraceptives

Différents moyens de contraception ?

- **Le préservatif masculin** est une poche en latex très fin. Placé sur le pénis en érection, avant le rapport sexuel, il retient les spermatozoïdes au moment de l'éjaculation. Il ne sert qu'une fois mais son prix est maintenant très bas (de 20 à 40 centimes d'euro). Il existe aussi un préservatif féminin, de pose plus délicate, qui se place avant le rapport sexuel à l'intérieur du vagin. Les deux préservatifs sont efficaces à 95 % lorsqu'ils sont bien posés.

- **Le diaphragme** est un préservatif féminin. Il est constitué d'une rondelle de latex de 6 cm, dont le pourtour est plus épais et plus rigide. Il se place comme un petit « bonnet », au fond du vagin sur le col de l'utérus et empêche le passage des spermatozoïdes. La femme peut le mettre avant chaque rapport sexuel et le retirer facilement avec un doigt. Cette méthode, efficace à 95 %, n'est plus très employée.

- **L'anneau vaginal** est mis en place pour 3 semaines et retiré une semaine. La substance qu'il libère bloque l'ovulation.

- **Les pilules** se présentent sous forme de comprimés à prendre quotidiennement pendant 21 jours, avec un arrêt de 7 jours chaque mois. Leur action bloque le fonctionnement des ovaires, donc l'ovulation. Elles sont efficaces à 99,5 % s'il n'y a pas d'oubli. Elles sont prescrites par un médecin et coûtent de 3 à 25 euros (pour un mois), mais sont partiellement remboursées par la Sécurité sociale. Cependant, fumer en prenant la pilule augmente les risques cardio-vasculaires.

- **Un spermicide** est une substance chimique qui tue les spermatozoïdes ; on la place dans le vagin. Elle se présente sous forme d'« ovule » (sorte de suppositoire) ou sous forme de crème. Les spermicides coûtent entre 6 et 10 euros la boîte de 6, mais ne sont efficaces qu'à 70 %. On conseille de les associer aux préservatifs.
- **Le stérilet** est un objet souple, de 3 cm environ, qu'un médecin place dans l'utérus, pour une période de deux à quatre ans. Sa présence empêche la nidation. Cette méthode est très efficace (99 %), mais n'est proposée qu'aux femmes ayant déjà eu un enfant, en raison du risque d'infection qu'elle fait courir. Un stérilet coûte environ 22 euros ; il est en partie remboursé par la Sécurité sociale.

- **Un implant** a la forme d'une allumette de 4 cm de long et de 2 mm de diamètre. Il est placé sous la peau, au niveau de la face interne du bras, et libère dans le sang une substance qui bloque l'ovulation. L'implant peut être laissé en place pendant trois ans.

Le patch, sorte de « timbre » collé sur la peau, agit de la même manière qu'un implant en diffusant une substance à travers la peau.

Document 2 : Les IST

Depuis quelques années le nombre de personnes atteintes d'infections sexuellement transmissibles (IST) augmente. Le SIDA, la syphilis, le papillomavirus, l'hépatite B sont quelques exemples d'IST. Elles se transmettent lors de relations sexuelles (rapport anal, vaginal ou oro-génital). Le caractère peu symptomatique ou asymptomatique des IST favorise leur transmission à l'insu des personnes porteuses. La plupart d'entre elles se soignent facilement mais, non traitées, elles peuvent entraîner de graves complications.

D'après le site : <http://www.info-ist.fr/accueil.html>

Document 3 : Les méthodes d'urgence.

Après des débats très animés, le Parlement adoptait le 21 septembre 1974, la loi Veil. Promulgué le 17 janvier 1975, ce texte autorisait l'interruption volontaire de grossesse. Trente ans après, 220 000 interruptions volontaires de grossesse sont encore pratiquées chaque année, soit un avortement pour trois naissances.

Depuis juillet 2001, le délai légal d'avortement est passé de 10 à 12 semaines.

Près de 30% des **interruptions volontaires de grossesse (IVG)** pratiquées en France concernent des femmes de moins de 25 ans. Il existe pourtant une contraception d'urgence, gratuite pour les mineures, délivrées par les pharmacies sans ordonnance, par les infirmières scolaires ou par le planning familial. Cette pilule unique appelée **pilule du lendemain** ou Norvelo est à prendre dans les 72 Heures suivant le rapport sexuel. Elle permet de bloquer l'ovulation ou la nidation de l'œuf. Cette pilule ne peut en aucun cas se substituer à une contraception régulière.



Ce n'est pas une **pilule abortive**. Celle-ci entraîne une interruption de grossesse. On parle d'IVG médicamenteuse. Elle peut être prescrite par un médecin généraliste ou gynécologue. Elle entraîne l'interruption de la grossesse comme lors d'une fausse-couche. Un suivi médical est obligatoire. Cette méthode ne peut être utilisée au-delà de 7 semaines de grossesse.

Tableau illustrant quelques moyens de contraception :

	Préservatif	Pilule	stérilet	Implant sou cutané
Pourcentage de réussite				
Avantages				
Inconvénients				
Action contraceptive				

CORRECTION :

Questions :

1. A partir des documents, compléter le tableau illustrant quelques moyens de contraception.

Tableau illustrant quelques moyens de contraception :

	Préservatif	Pilule	stérilet	Implant sou cutané
Pourcentage de réussite	95 %	99%	99%	99%
Avantages	Préserve aussi des MST S'achète librement	Très grande fiabilité	Se place pour 3 ans Très grande fiabilité Pas de risque d'oubli	Se place pour 3 ans Très grande fiabilité Pas de risque d'oubli
Inconvénients	Oubli Oser l'imposer	Doit se prendre tous les jours (sur ordonnance)	Saignements Se pose chez un gynécologue	Se pose chez un gynécologue
Action contraceptive	Empêche le contact et rencontre des gamètes	Empêche passage des spermatozoïdes, bloque l'ovulation et la nidation	Empêche et tue les spermatozoïdes	Empêche passage des spermatozoïdes, bloque l'ovulation et la nidation

2. Quel moyen de contraception te paraît le plus adapté ? Justifie.
Cela dépend des personnes.
3. Quel est le seul moyen de contraception permettant de protéger des IST (infections sexuellement transmissibles) ?
Le préservatif est le seul moyens de protéger des IST puisqu'il s'agit d'une barrière physique .
4. Quels sont les moyens d'éviter une grossesse si une contraception a échoué ou si un rapport sexuel a eu lieu sans moyen de contraception ? Indiquer à quels moments ils peuvent être utilisés.

La pilule du lendemain évite le début d'une grossesse si elle est prise dans les 72H après un rapport sexuel à risque. Elle est efficace à 95% si elle est prise dans les 24H après puis son efficacité diminue avec le temps.

Si la grossesse est détectée et non voulue, **la pilule abortive** peut-être prise avec un suivi médical lorsque la grossesse est inférieure à 7 semaines.

L'IVG se pratique en milieu hospitalier si la grossesse est inférieure à 12 semaines.